



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE
CHASTRE

APPEL PUBLIC

LOCATION DE TERRES AGRICOLES SOUS BAIL À FERME

Le **Centre public d'action sociale de Chastre** lance un appel public en vue de la mise en location sous bail à ferme de quatre parcelles agricoles :

- | | | |
|----------------|----------------------|---|
| LOT 1 : | Chastre 2e division | – Section B 65 A - Superficie : 2,866 ha |
| LOT 2 : | Chastre 2e division | – Section C 39 A - Superficie : 0,952 ha |
| LOT 3 : | Chastre 2e division | – Section C 38 A - Superficie : 0,584 ha |
| LOT 4 : | Gembloux 3e division | – Section D 43 A - Superficie : 2,1929 ha |

Type de bail

Bail à ferme « classique » de 9 ans ou bail de carrière, conformément à la législation en vigueur.

Date limite de dépôt des candidatures

Vendredi 27 mars 2026 à 16h00

Les soumissions doivent être introduites conformément aux modalités précisées dans le cahier des charges.

Critères d'attribution

Les lots seront attribués sur base :

- des critères légaux obligatoires ;
- de critères complémentaires (projet agricole, durabilité, agriculture biologique, dimension sociale, ancrage communal, statut professionnel).

Obtention du cahier des charges

Le cahier des charges peut être obtenu :

- sur le site internet de la Commune (www.chastre.be)
- sur simple demande auprès du Directeur général du CPAS, de préférence par courriel : renaud.lesire@cpas-chastre.be - 081/62 27 25 – Rue de Gembloux 2 – 1450 Chastre (prise de rendez-vous requise si venue sur site).

Le Directeur général,

Renaud LESIRE.



La Présidente,

Delphine DUQUESNOY.